

# Compte-rendu du Conseil du DLST

## Lundi 29 avril 2019

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Collège A - Enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s (9)

- **présents :** *Fabienne AGASSE, Jérôme DUPUY, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN*
- **excusés :** *Julia DE SIGOYER, Jean-Manuel GROUSSON*

#### Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présents :** *Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG*

#### Représentants des étudiants (5)

- **présents :** *Tristan DYE, Romane LAMERAND, Céline RIGOLLET, Grégoire COUTURIER (suppléant)*
- **absents :** *Alexia MACCARIO, Ahmed M'SABOU, Camille MORAND (suppléante), Xavier PRANDO (suppléant)*

#### Membres nommés (2)

- **présent :** *Jean-Christophe LARBAUD*
- **excusée :** *Karine VITTAZ*

#### Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

#### Invités Permanents (19)

- **présents :** *Denis BOUHINEAU, Florence COURTOIS, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Fiona HEMMING, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Anne LÉTREQUILLY, Frédérique NEAU, Armelle PHILIP, Gérald ZEZZA*
- **excusés :** *Marie-Cécile DARRACQ, Jean FASEL, Emmanuel GODDE, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN*
- **absents :** *Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Anne-Marie STRANO-THIBOUD*

# ORDRE DU JOUR

## 1. Installation du nouveau conseil

### a. présentation des nouveaux membres

### b. désignation des membres nommés à titre individuel

## 2. Election de la-du directeur-riche du DLST

## 3. Questions diverses

## 1. Installation du nouveau conseil

### a. présentation des nouveaux membres

Yves Markowicz, directeur sortant du DLST, souhaite la bienvenue au nouveau conseil, mis en place suite aux élections des membres des collèges B et C, aux désignations des membres du collège A par les UFR de Chimie et de Biologie, IM<sup>2</sup>AG et PhITEM (3 représentants chacune), et aux nominations de représentants de l'enseignement scolaire par le Rectorat. Un conseil fortement renouvelé puisque 14 des 20 membres (dans l'attente de deux nominations supplémentaires) ne participaient pas au précédent conseil.

Yves Markowicz invite les personnes présentes à se présenter en quelques mots. Il présente celles et ceux qui n'ont pu se libérer pour cette réunion, ainsi que les invité·e·s permanent·e·s, et rappelle les résultats des élections des collèges B et C :

- collège B :
  - 25 électeur·rice·s, 23 votant·e·s (92 %), 21 suffrages exprimés (91,3 %)
  - liste Team Formation, 13 voix (61,9 %), 2 élu·e·s ; liste Laurence Martelle, 8 voix (38,1 %), 1 élue
- collège C :
  - 3313 électeur·rice·s, 35 votant·e·s (1,1 %), 31 suffrages exprimés (88,6 %)
  - liste AMIBE, 31 voix (100 %), 5 élu·e·s + 3 suppléant·e·s

Le très faible nombre de votant·e·s du collège C trouve très certainement son explication dans deux phénomènes : un quart des électeur·rice·s sont en fait des étudiant·e·s de CPGE, non présent·e·s au DLST ; cette année, il n'y a eu qu'une seule liste (incomplète !), ce qui n'incite pas vraiment à aller voter puisque le résultat est connu d'avance...

Yves Markowicz rappelle que, suite à l'adoption des nouveaux statuts du DLST, début 2018, le conseil a vu sa composition évoluer, avec une augmentation du nombre de membres du collège A, une réduction du nombre de membres des collèges B et C, et le doublement du nombre de membres nommés a doublé, avec, en plus de deux représentant·e·s désigné·e·s à titre individuel, deux représentant·e·s de l'enseignement scolaire. Après échange avec la direction du DLST, la Rectrice a nommé Jean-Christophe Larbaud, Inspecteur d'académie, chargé de mission MIPES (Mission inclusion et persévérance scolaire) et Karine Vittaz, proviseure adjointe du lycée Champollion en charge des CPGE (plus des deux-tiers des CPGE inscrits en parallèle au DLST sont des étudiant·e·s de ce lycée). Les deux autres nominations feront l'objet du point suivant de l'ordre du jour.

Dans le même temps, le nombre de membres de droit est passé de 14 à 1 (voire aucun, s'il s'avère que la-le directeur-riche du DLST est déjà membre du collège A). Désormais, les directeur·rice·s adjoint·e·s, la directrice administrative, les responsables de mentions et la-le représentant·e du DSDA (Valence) sont invités permanents du conseil. Ceci ne devrait pas changer grand-chose si, comme par le passé, les débats du conseil gardent leur caractère consensuel et ouvert aux débats (il suffit de voir ce qu'il en était des votes).

### b. désignation des membres nommés à titre individuel

Au sein du précédent conseil, deux services avec lesquels le DLST est en forte interaction étaient représentés via des membres nommés : le SAH (Service Accueil Handicap) et le service social du

CROUS (dont deux assistantes sociales assurent – entre autres – des permanences bihebdomadaires). Yves Markowicz suggère que les deux personnes nommées à titre individuel soient de nouveau des représentant-e-s de ces deux services.

Il y a cependant un léger problème du côté du CROUS, car l'assistante sociale qui siégeait au conseil vient de partir en retraite, et sa collègue va changer de poste au sein du service social. Dans l'attente de la nomination de leurs remplaçant-e-s, le CROUS nous a demandé s'il était possible de surseoir à la nomination de la désignation d'un·e membre représentant le service.

Yves Markowicz propose donc :

- de nommer membre du conseil du DLST, Nathalie Bienvenu, correspondante du DLST au sein du SAH ;
- de reporter à une prochaine séance la nomination d'un·e représentant·e du service social du CROUS.

La proposition est adoptée à l'unanimité. Yves Markowicz précise que Nathalie Bienvenu ne pouvait malheureusement être présente ce soir, ce qui explique qu'elle ne se soigne pas au conseil pour la suite de la réunion.

## 2. Election de la-du directeur-riche du DLST

Comme le prévoient les statuts, si la-le directeur-riche sortant-e est candidat-e, l'élection doit être présidée par la-le doyen·ne d'âge du collège A. Yves Markowicz étant candidat à un nouveau mandat, il cède la présidence à Odile Garotta.

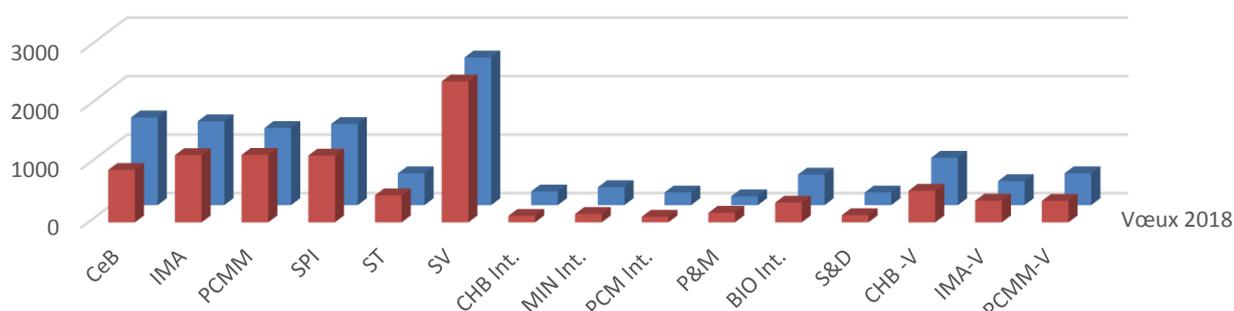
En dépit d'un appel à candidature largement diffusé auprès des enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s des UFR de Chimie et de Biologie, IM<sup>2</sup>AG et PhITEM, il n'y a qu'un seul candidat. A la demande des membres du conseil, Yves Markowicz fait un rapide bilan des deux précédents mandats (depuis sa nomination en mai 2011), et expose quelques projets pour les 5 ans à venir (voir la lettre de candidature déposée auprès de la directrice administrative de la composante, diffusée auprès des membres du conseil).

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants (15 votants) : 13 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention. Yves Markowicz est déclaré élu pour 5 ans à la direction du DLST.

## 3. Questions diverses

### o Point sur Parcoursup 2019

A la date du 14 mars (limite pour faire des vœux), 14628 vœux avaient été enregistrés (4207 de plus que l'an passé) ; le 12 avril (date limite pour confirmer ses vœux), il en restait 12109 (soit 2651 de plus qu'en 2018). Désormais, les responsables pédagogiques concernés ont jusqu'au 6 mai pour analyser les dossiers, les classer, procéder éventuellement à des entretiens (pour 3 des parcours sélectifs, *Chimie-Biologie International*, *Physique et Musicologie*, *Sciences et Design*). Les classements sont censés être remonté à la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante) au plus tard le 6 mai, pour intégration sur la plateforme Parcoursup le 10. La phase d'admission en continu débutera le 15 mai (avec quelques modifications qui, selon le ministère, devraient accélérer les prises de décisions et les inscriptions... à suivre...).



Yves Markowicz présente une comparaison 2019 (bleu) vs. 2018 (rouge) des vœux confirmés par parcours, ainsi que des tableaux qui identifient les candidats selon leurs filières d'origine, et la pression pour chaque parcours (nombre de candidats par place offerte).

### Parcours non sélectifs (Grenoble)

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2019	Vœux 2018	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres	Parcours	Vœux totaux	Vœux confirmés	% confirmation	Pression	Inscrits UGA	%
CeB	190	1498	896	90,3%	1,3%	4,5%	0,5%	3,3%	CeB	1703	1498	88%	7,9	359	24,0%
IMA	255	1433	1150	85,4%	3,8%	5,0%	0,8%	5,1%	IMA	1584	1433	90%	5,6	80	5,6%
PCMM	150	1318	1153	92,4%	1,0%	3,1%	0,6%	2,9%	PCMM	1438	1318	92%	8,8	84	6,4%
SPI	130	1386	1140	80,5%	1,2%	11,8%	1,4%	5,1%	SPI	1660	1386	83%	10,7	82	5,9%
ST	55	543	463	91,9%	2,2%	3,3%	0,9%	1,7%	ST	644	543	84%	9,9	99	18,2%
SV	280	2524	2405	91,1%	1,6%	4,4%	0,6%	2,2%	SV	2767	2524	91%	9,0	521	20,6%
<b>TOTAL</b>	<b>1060</b>	<b>8702</b>	<b>6230</b>	<b>88,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>5,4%</b>	<b>0,8%</b>	<b>3,4%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8702</b>	<b>9796</b>	<b>89%</b>	<b>8,2</b>	<b>1225</b>	<b>12,5%</b>

### Parcours sélectifs (Grenoble)

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2019	Vœux 2018	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres	Parcours	Vœux totaux	Vœux confirmés	% confirmation	Pression	Inscrits UGA	%
BIO Int.	32	522	337	92,0%	1,3%	2,3%	0,2%	4,2%	BIO Int.	919	522	57%	16,3	96	18,4%
CHB Int.	32	234	110	91,0%	0,4%	2,6%	0,0%	6,0%	CHB Int.	482	234	49%	7,3	45	19,2%
MIN Int.	32	307	143	82,4%	4,2%	7,5%	0,3%	5,5%	MIN Int.	569	307	54%	9,6	14	4,6%
PCM Int.	32	215	96	88,8%	0,0%	5,6%	0,5%	5,1%	PCM Int.	338	215	64%	6,7	14	6,5%
P&M	32	150	163	88,7%	2,7%	6,0%	0,7%	2,0%	P&M	207	150	72%	4,7	8	5,3%
S&D	10	215	123	78,6%	5,6%	11,2%	1,4%	3,3%	S&D	319	215	67%	21,5	17	7,9%
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>1643</b>	<b>972</b>	<b>87,6%</b>	<b>2,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>4,5%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2834</b>	<b>1643</b>	<b>58%</b>	<b>9,7</b>	<b>194</b>	<b>11,8%</b>

### Parcours non sélectifs (Valence)

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2019	Vœux 2018	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres	Parcours	Vœux totaux	Vœux confirmés	% confirmation	Pression	Inscrits UGA	%
CHB V	85	810	540	82,4%	6,3%	5,6%	1,5%	4,1%	CHB V	903	810	90%	9,5		
IMA V	65	410	371	91,2%	1,3%	3,7%	0,9%	2,9%	IMA V	490	410	84%	6,3		
PCMM V	55	544	368	88,4%	2,0%	5,5%	0,8%	3,5%	PCMM V	605	544	90%	9,9		
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>1764</b>	<b>1279</b>	<b>87,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>5,8%</b>	<b>1,0%</b>	<b>2,7%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1998</b>	<b>1764</b>	<b>88%</b>	<b>8,4</b>		

Tous les dispositifs « Oui Si » seront reconduits, avec deux changements mineurs : la L1 ST, qui y avait renoncé l'an passé, va proposer – si nécessaire – le « Oui Si » de catégorie 2 (année propédeutique) ; il a été convenu que les élèves de série S avec un très faible niveau scientifique pouvaient se voir proposer l'année propédeutique (ce qui a déjà été fait par la L1 SPI l'an passé, un parcours dont les résultats au S1 étaient en nette progression).

Se pose, comme l'an passé, la question de la mise en place d'une école d'été pour les « Oui Si » de catégorie 1, c.à.d. une semaine de révisions (cours, tutorats) et acclimatation à l'université, fin août, plus des enseignements ou tutorats complémentaires pendant la semaine d'accueil et la 1<sup>ère</sup> semaine de cours. Un appel à candidature pour un chef de projet n'a rien donné, mais Yves Markowicz se dit prêt à prendre la responsabilité d'un tel dispositif si l'on trouve des enseignants intéressés par l'aventure. Cette école concernerait (en théorie, car il y aura inévitablement des absents, en particulier ceux qui ne seront pas encore inscrits...) plusieurs centaines d'étudiants ! Jean-Christophe Larbaud précise que la Rectrice est favorable à la mise en place de tels dispositifs, au titre de la MIPES, et qu'il pourrait donc aider le DLST pour un tel projet. Anne Millet pose la question de l'hébergement en cité universitaire si les étudiants doivent venir avant le 1<sup>er</sup> septembre, et évoque le possible statut de « passager » (à vérifier auprès du CROUS). La question sera étudiée dans les prochaines semaines (une fois qu'on en aura terminé avec les dossiers « chauds » – auto-évaluation, règlements d'études et MCCC).

○ *Prochains conseils les*

- 13 mai :
  - élection des directeur·rice·s adjoint·e·s (Yves Markowicz annonce d'ores et déjà qu'il proposera la reconduction de son équipe actuelle)
  - vote des RdE et MCCC (les documents devraient accessibles sur Alfresco à partir du 6 mai)
- 17 juin (le conseil se réunit normalement le 2<sup>ème</sup> lundi du mois, mais en juin, il s'agit du lundi de Pentecôte)
- 8 juillet (à confirmer)

La séance est levée à 18h40